Atik Youssef

8 Place de la porte de Champerret

75017 Paris

Numéro de l’avis de contravention : *6020279817*

A l’attention de l’officier du ministère public

Près le Tribunal de Police de Paris

CS 39000

35094 RENNES CEDEX 9

**Objet : lettre de contestation**

J’ai été verbalisé le 23/05/2015 à 16H24, selon procès-verbal n°6020279817dont copie ci-jointe.  
  
Je conteste cette sanction car j’ai payé mon ticket résidentiel de 7 jours dont la validité était jusqu’au 26/05/2015 à 19:36, qui était accompagné de ma carte de stationnement résidentiel (les deux en PJ), mais qui s’est glissée un peu au dessous du par brise de mon véhicule, et donc le numéro d’immatriculation n’était pas entièrement visible, après avoir montré ma carte à l’agent verbalisateur, elle m’a expliqué elle m’a informé qu’il faut attendre l’avis de contravention et vous écrire ce courrier avec les justificatifs.

En conséquence, je demande à être exonéré du paiement de ladite contravention.  
  
Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l’expression de ma considération distinguée.